

Petit lexique technique à l'usage des amateurs éclairés de poésie

Poésie : Étymologiquement, vient du verbe grec ποιειν, poieîn, faire, créer. **La poésie est donc création, à la fois artisanat : l'art de forger un monde avec des mots, et, à ce titre même, une toute-puissance, un art, qui égale presque le poète à un dieu, puisqu'il est capable, par la seule puissance de sa parole, de faire surgir le monde.** (En latin le *poeta*, l'artisan, maître des rythmes, des mots et des images, et le *vates*, le passeur d'une parole divine).

Un petit poème de Guillevic, pour illustrer la chose :

*J'ai vu le menuisier
Tirer parti du bois.*

*J'ai vu le menuisier
Comparer plusieurs planches.*

*J'ai vu le menuisier
Caresser la plus belle.*

*J'ai vu le menuisier
Approcher le rabot.*

*J'ai vu le menuisier
Donner la juste forme.*

*Tu chantais, menuisier,
En assemblant l'armoire.*

*Je garde ton image
Avec l'odeur du bois.*

Agnès Orosco

*Moi, j'assemble des mots
Et c'est un peu pareil.*

Eugène GUILLEVIC – *Terre à bonheur* (1952)

Poème : Ouvrage de poésie, généralement en vers.

Métrie :

* Science qui étudie les différents mètres, et en particulier le rythme des vers.

* Système de versification (propre à un poète, à un genre poétique).

Vers : l'un des éléments les plus caractéristiques, élément originel, de la poésie. Du latin **versus**, c'est *l'élément de discours, la ligne graphique qui tourne, et qui revient sur ses pas* quand il a accompli son rythme, comme la charrue quand elle a achevé son sillon (à la différence de **la prose**, *le discours qui va de l'avant*, sans rythme prédéfini). Dans nombre de poésies (comme la poésie grecque ou latine), le vers n'est pas rimé, mais constitué d'une succession de « pieds » combinaisons de syllabes longues et/ou brèves, qui en définissent la cadence.

La rime, répétition régulière de sonorités semblables à la fin du vers, n'est qu'un effet majeur de rythme. (Le mot *rime* n'est d'ailleurs sans doute, étymologiquement, qu'une métamorphose du mot « rythme »).

- **Vers libres** :

- * Dans la poésie classique : *Système de vers comptés de mètre variable à rimes mêlées*, qui crée un effet de vivacité et empêche toute monotonie (fréquent chez La Fontaine).

- * Depuis les Symbolistes (2de moitié du XIX^e) *système de vers irréguliers, non rimés, organisés selon les rapports des sonorités et l'expressivité rythmique, et n'obéissant qu'à la respiration intérieure du poète.* [« On a touché au vers » Ainsi Mallarmé apprenait-il à la jeunesse étudiante anglaise la naissance du vers libre. Cette phrase semble bien faible aujourd'hui. On a fait davantage que de toucher au vers. On l'a tripoté, trituré, désossé. (Cocteau, Poésie critique, II, 1960)].

- **Vers blancs :**
 - « Vers non rimés dans les langues où la rime est d'usage ». (Voltaire, Jules César).
 - Vers présents dans un texte de prose.

- **Verset :**
 - a. Petit paragraphe numéroté, de quelques lignes, présentant le plus souvent un sens complet et divisant certains textes sacrés : verset biblique.

Exemple :

1. *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était auprès de Dieu, et le Verbe était Dieu.*
2. *Il était au commencement en Dieu.*
3. *Tout par lui a été fait, et sans lui n'a été fait rien de ce qui existe.*
4. *En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes.* (Prologue de *L'Évangile de Jean*, traduction A. Crampon, 1894)

- b. **Division d'un texte poétique, composée d'une phrase ou d'une suite de phrases formant une unité rythmique, en général plus étendue que l'alexandrin.**

Exemple : *C'étaient de très grands vents sur toutes faces de ce monde,
De très grands vents en liesse par le monde, qui n'avaient d'aire ni de gîte,
Qui n'avaient garde ni mesure, et nous laissaient, hommes de paille,
En l'an de paille sur leur erre... Ah ! oui, de très grands vents sur toutes faces de vivants !*
(Saint John Perse, *Vents*)

Les différents types de vers : mono -, dissyllabe, tri-, tétra-, penta-, hexa-, hepta-, octo-, ennéa-, déca-, hendéca-, dodéca –syllabe (ou alexandrin) : le vers français est un vers syllabique. (Ce qui ne l'empêche pas de jouer sur la longueur ou la brièveté de telle ou telle voyelle.)

Le nom d'**alexandrin** vient du *Roman d'Alexandre*, d'Alexandre de Paris (XIIe siècle), premier texte en langue vernaculaire – le « roman », qui

deviendra le français – rédigé en vers de douze syllabes, en dodécasyllabes. Il a pour sujet la vie d'Alexandre le Grand.

- **Coupe :** Dans un vers, chaque mesure (ou groupe rythmique) est séparée de la suivante par une coupe. On la représente par une barre oblique : /
On place les coupes dans un vers à la fin de chaque groupe rythmique, ou mesure, juste après chaque accent tonique.

Et la mér / et l'amoúr // ont l'amér/ pour partáge.

- **Césure :** Coupe principale dans un vers, par exemple celle qui sépare l'alexandrin en deux mesures de même longueur : les hémistiches.
La césure est représentée ainsi : //

- **Enjambement :** Procédé qui consiste à laisser un groupe syntaxique déborder hors du vers et continuer la phrase dans une partie du vers suivant.
Il n'y a donc pas coïncidence entre le mètre et la syntaxe.

J'écris dans ce pays où l'on parque les hommes

Dans l'ordure et la soif,

(Aragon, *Le musée Grévin*)

- **Rejet :** variété d'enjambement limité à quatre syllabes maximum. Évident effet de mise en relief.

Petit Poucet rêveur, j'égrenais dans ma course

Des rimes.

(Rimbaud, *Ma bohème*)

- **Contre-rejet :** Mot ou groupe de mots (4 syllabes) qui amorce une phrase qui se prolonge dans le vers suivant. Le contre-rejet (comme le rejet) permet de mettre en relief un mot, une idée.

*Tout l'hiver va rentrer dans mon être : **colère,***

Haine, frissons, horreur, labeur dur et forcé...

Baudelaire, *FdM, Chant d'automne*)

• **Strophe** : groupement organisé de vers, paragraphe de poème, qui peut comporter une disposition particulière des rimes. Les strophes sont séparées par un blanc typographique.

- Un vers isolé est appelé **vers isolé ou monostiche**
- Strophe de deux vers : **distique**
- Strophe de trois vers : **tercet**
- Strophe de quatre vers : **quatrain**
- Strophe de cinq vers : **quintil**
- Strophe de six vers : **sizain**
- Strophe de sept vers : **septain**
- Strophe de huit vers : **huitain**
- Strophe de neuf vers : **neuvain** (peu employé)
- Strophe de dix vers : **dizain**
- Strophe de onze vers : **onzain** (inusité)
- Strophe de douze vers : **douzain**.

Lorsque le nombre de syllabes du vers est égal au nombre de vers de la strophe, on parle de **strophe carrée** (par ex. un quatrain de tétrasyllabes).

Poème en prose : l'expression est en soi un oxymore, puisque comme le découvrit Monsieur Jourdain dans *Le Bourgeois gentilhomme*, « *tout ce qui n'est point prose, est vers; et tout ce qui n'est point vers, est prose.* »

Composition littéraire assez courte, écrite en prose, et qui constitue un ensemble autonome. Francis Ponge a utilisé pour le désigner le mot de « **proème** ».

Le poème en prose (comme le vers romantique et, plus tard, le vers libre) est né d'une révolte contre les règles contraignantes, tyranniques du poème en vers classique. En l'affranchissant des conventions de la métrique et de la prosodie, le poème en prose a permis au poète d'explorer de nouvelles terres langagières, hors des sentiers battus de la raison et de la logique traditionnelle. Le poète a découvert dans la prose de nouveaux rythmes, de nouveaux moyens d'expression qui lui donnent la possibilité de mettre en forme une vision du monde inédite, originale, en accord avec la complexité de l'époque moderne. **Le rêve et le fantastique, grâce à la forme souple et libre du poème en prose,**

prennent enfin une place importante en poésie. Le poème en prose se définit essentiellement comme un morceau de prose court et dense, travaillé et ciselé comme un bijou, fermé sur lui-même (pas d'intrusions du biographique) et produisant une forte impression esthétique. Cette exigence relative autant à la forme qu'au but recherché montre bien que la liberté du poème en prose ne correspond pas à un laisser-aller esthétique. Le poème en prose est la manifestation d'un esprit d'individualisme qui refuse les principes d'un monde établi. Sa principale fonction historique a été d'attirer l'attention sur la crise des valeurs et des formes en littérature, mais aussi dans la société en général; il a témoigné (et témoigne encore) du désordre de l'époque moderne. Origines : **Le poème en prose a été rendu possible grâce à la « déversification » de la poésie.**

La publication, au XVIII^e siècle, de nombreuses traductions françaises de poèmes d'auteurs étrangers (tels le faux barde Ossian) avait fait prendre conscience d'une chose capitale : la rime et la mesure ne sont pas tout dans un poème; celui-ci, même sans les rimes et la mesure de la version originale, peut avoir de la valeur. La prose avait réussi à intégrer des cadences et des thèmes poétiques de chansons et de ballades : la poésie pouvait donc exister hors des contraintes du vers. Le poème en prose à ses débuts est proche par sa régularité de la poésie en vers traditionnelle. Les poèmes d'**Aloysius Bertrand** se présentent en effet sous la forme de couplets (en général, il y en a six) de longueur à peu près égale. Mais ce qui comptait pour les premiers auteurs de poème en prose, c'était d'éviter de faire de lui un substitut, un dérivé du poème en vers. Ils voulaient créer un genre littéraire à part entière, jouissant d'une complète autonomie.

Depuis le début du XX^e siècle, le poème en prose s'est beaucoup transformé et diversifié. Il a accueilli l'humour et l'insolite (cf. Max Jacob) et **s'est mis de plus en plus à l'écoute des intimes et infimes manifestations de la réalité concrète, prosaïque.** Cette tendance, que l'on trouvait un peu déjà chez Baudelaire et Rimbaud, s'est accentuée durant les cinquante dernières années (Francis Ponge). (Source <http://www.serveur.cafe.edu/cle/>)

Poèmes à forme fixe : Poèmes dont le nombre de vers, le croisement des rimes, l'ordre général, sont fixés par des règles de versification.

• **Le rondeau** est un poème de forme fixe de longueur variable, sur deux rimes, fondé sur le retour d'un vers qui joue le rôle de refrain (ou rentrement).

Le temps a laissé son manteau

De vent, de froidure et de pluie,

Et s'est vêtu de broderie,

De soleil luisant, clair et beau.

Il n'y a bête ni oiseau

Qu'en son jargon ne chante ou crie :

Le temps a laissé son manteau !

Rivière, fontaine et ruisseau

Portent en livrée jolie

Gouttes d'argent, d'orfevrerie;

Chacun s'habille de nouveau :

Le temps a laissé son manteau.

(Charles d'Orléans – 1394 – 1465)

• **La ballade.** Poème lyrique constitué généralement de trois strophes identiques (souvent de 8 ou 10 vers, avec des rimes réparties selon la structure ABABBCBC ou ABABBCCDCD) se terminant par un refrain, et d'une demistrophe appelée **l'envoi**, qui reprend les dernières rimes et le refrain.

• **Le sonnet** est un poème composé de quatorze vers distribués en deux quatrains et deux tercets (sizain), et obéissant à des règles strictes quant à la disposition des rimes. Sa forme régulière, symétrique et contraignante favorise la précision, la concision et la suggestion (Baudelaire : "*Parce que la forme est contraignante, l'idée jaillit plus intense*"). "*Quatorze vers pour une idée*", dit Jules Renard à son sujet.

Depuis Pétrarque (1303 – 1374), le sonnet a presque constamment joui d'un grand prestige. Il s'agit sans doute du genre littéraire qui s'est le plus pratiqué en

Occident durant les cinq derniers siècles (on estime à 45 000 le nombre de sonnets qui ont été publiés en France, au XVI^e siècle seulement).

Beaucoup de grands écrivains de la littérature universelle ont écrit des sonnets. Cependant, aucun poète n'a pratiqué ce genre littéraire d'une manière exclusive. L'extraordinaire popularité du sonnet tient en partie à sa forme fixe, qui fait de lui un moule commode pour les poètes sans inspiration. On s'en est servi souvent pour des poèmes de circonstance.

Le sonnet s'adresse à un public de choix, capable d'apprécier les richesses et les nuances du vers et de la rime; c'est un genre noble. C'est pourquoi les sonnettistes ont été longtemps des poètes de cours et de châteaux (au XVII^e siècle, ils étaient très populaires dans les salons).

Le sonnet a joué un grand rôle dans la définition d'une nouvelle poésie en France à la Renaissance (avec la Pléiade) et surtout au XIX^e siècle. Baudelaire, et à sa suite Verlaine, Mallarmé et Rimbaud ont réintroduit en poésie le sonnet que le Siècle des Lumières avait dédaigné, et lui ont fait subir des transformations majeures (dislocation du vers et nouvelle disposition des rimes) dans le but d'exprimer une nouvelle conception du monde.

Origines : De l'italien *sonnetto* (diminutif de *suono*) qui veut dire *petit son* : le sonnet à ses débuts était chanté ou récité avec un accompagnement musical. Il n'avait alors qu'un seul contenu : l'amour allégorique et mythique. Il est né d'une série d'expérimentations faites par des poètes italiens sous l'influence de plusieurs genres littéraires : le *lais* et les *canzoni* des troubadours et des trouvères, le *qasida* et le *ghazel* des poètes du Proche-Orient, la poésie scaldique des Vikings, le motet et l'hymne des moines, le *tenzoni* des Italiens.

Postérité. Le sonnet continue d'être pratiqué au XX^e siècle par des poètes comme Louis Aragon et Philippe Jaccottet. Le fait d'écrire des sonnets à la fin du XX^e siècle est fortement significatif: cela marque une prise de position contre les principes de l'écriture poétique moderne tels que rupture avec le passé, absence d'unité et de continuité...

• **Le haïku** est un petit poème d'origine japonaise composé de **trois vers respectivement de 5, 7 et 5 syllabes**. Il comporte toujours une référence à la nature. Il exprime une sensation ténue, une impression ineffable, il rend compte

d'une sorte d'illumination, d'étonnement éprouvé par le poète devant des choses communes, banales, relevant du spectacle du monde: le bruit de la pluie, le reflet de la lune dans l'étang, un objet, un animal, un marcheur solitaire.

Il est important de noter que le but du haïku est de nommer les choses directement, d'où l'absence caractéristique de la métaphore, qui est un moyen détourné de dire la réalité. Les choses dans le haïku ne sont pas là comme symboles, ne renvoient pas à une signification située au-delà du sens littéral, elles sont nommées pour elles-mêmes. Le haïku doit se lire à la lettre.

La saisie de cet instant privilégié requiert un effacement du poète et du langage (emploi de mots simples et concrets) et une grande concision. Pour permettre au haïku de suggérer beaucoup en peu de mots, on a créé une espèce de code: d'abord, chaque poème s'associe à une saison, qui peut être indiquée directement ou sous-entendue par un mot; ensuite, des interjections ou des exclamations particulières sont employées pour suggérer le sentiment, l'état d'âme du poète (ya, qui correspond en français à oh! ou ah!, kana qui est l'équivalent de que, quel, comme...); puis, on utilise des procédés comme l'allitération et l'onomatopée pour donner au poème une grande musicalité (il n'y a pas de rime, elle est remplacée par des répétitions de mots ou de sons). La structure du haïku est généralement celle-ci : les deux premiers vers présentent un fait ou évoquent un lieu, un moment, puis au dernier vers il y a une chute, un élément inattendu qui étonne. L'effet de surprise est important : c'est lui qui donne au haïku son caractère insolite, fantaisiste et parfois humoristique.

Dès sa création au XVIème siècle, le haïku a joui d'une faveur sans égale au Japon. Le haïkai (le mot haïku est du XX^e siècle) signifie badinage. Cette espèce d'épigramme amusante est vite devenue un divertissement, une sorte de jeu de société pour la bourgeoisie japonaise de l'époque. Ce n'est qu'avec Bashô, au XVII^e siècle, que ces trois vers acquerront le statut de genre poétique sérieux. La pratique du haïku implique, malgré les apparences, une grande convivialité : en effet, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, on organisait des réunions où les professionnels du genre décernaient des prix à ceux qui avaient écrit les meilleurs haïkus; et au XX^e siècle, les haïkistes se réunissent pour lire et discuter de leurs œuvres.

Postérité: Le haïku est encore pratiqué au XX^e siècle, et bien au-delà du Japon, mais d'une manière différente. La plupart des haïkistes ont rejeté les règles traditionnelles du genre, comme la métrique contraignante et la référence à la nature. Ce qu'ils ont gardé, c'est l'idée de saisir un moment fragile, une sensation fugitive dans un poème bref et simple, dans une forme minimale. Le contenu s'est diversifié : les haïkistes parlent de la ville, des choses de la vie moderne, etc. La forme brève est omniprésente aujourd'hui en poésie. Un grand nombre de poètes, qui ne sont pas forcément des haïkistes, pratiquent une écriture dépouillée, condensée, fragmentaire, proche de l'indicible, du silence. L'influence du haïku est donc considérable en poésie contemporaine. (Cf Philippe Jaccottet, par exemple)

Dans le vieil étang

Une grenouille saute

Un ploc dans l'eau !

Bashô

Le jeu du soleil

Sur le tronc du chêne,

Le temps d'un bonheur.

Eugène Guillevic

• **Le pantoum ou pantoun**, poème d'origine malaise à forme fixe. Adapté en France par les poètes romantiques, il est composé de quatrains à rimes croisées, dont le deuxième et le quatrième vers sont repris comme premier et troisième vers du quatrain suivant.

Hugo, Baudelaire, Leconte de Lisle, Banville ou Verlaine ont écrit des pantoums. Deux thèmes y sont traités parallèlement, l'un dans les deux premiers vers, l'autre dans les deux derniers de chaque strophe.

Voici venir les temps où vibrant sur sa tige

Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir;

Les sons et les parfums tournent dans l'air du soir,

Valse mélancolique et langoureux vertige!

Chaque fleur s'évapore ainsi qu'un encensoir;

*Le violon frémit comme un coeur qu'on afflige;
Valse mélancolique et langoureux vertige!
Le ciel est triste et beau comme un grand reposoir. (...)*
(Baudelaire – *Harmonie du soir*)
(Source <http://www.serveur.cafe.edu/cle/>)

Chanson de geste : Récit en vers, souvent composé par un poète anonyme (le trouveur/ trouvère), mettant en scène, sur un fond historique parfois ténu, des exploits (latin **gesta**, "actions", "hauts faits") de chevaliers de l'époque carolingienne (VIII^e-X^e siècles). Le récit est destiné à être chanté par un jongleur avec léger accompagnement musical (proche de la mélodie). La chanson de geste est constituée d'une succession de **strophes de longueur inégale (laises bâties sur une seule voyelle selon le principe de l'assonance)**.

Elle est un genre avant tout social, proche du théâtre. Elle s'adresse à toutes les classes de la société, au peuple (le jongleur se produit dans les foires) comme aux nobles (dans les salles du château). Elle a pour but d'exalter des héros que leur nom rattache à l'histoire, dont la généalogie est fondatrice de la féodalité et de la suzeraineté. Elle s'est développée dans le contexte d'une société guerrière, fortement hiérarchisée et pourvue de valeurs sacrales, qui commence à prendre conscience d'elle-même et à se définir dans le culte de son propre passé.
<http://www.cafe.edu/cle/index.html>

Madrigal : **Petit poème lyrique en vers, de forme variable, exprimant un compliment galant et spirituel**, et se terminant par **une pointe, ou chute, ou concetto**; il est toujours adressé à une dame. **Il est proche de l'épigramme, par sa brièveté et son ingéniosité, mais sa visée est contraire : alors que l'épigramme cherche à piquer quelqu'un, le madrigal cherche à plaire à quelqu'un.** Il fait partie des genres mineurs de la poésie précieuse. Ce qui importe dans la composition de ce type de poème, c'est de dire le compliment amoureux de la manière la plus élégante, la plus aimable, la mieux tournée. Le

Agnès Orosco

madrigal comporte un aspect descriptif, et parfois narratif. Il s'inscrit dans un contexte de relations sociales aristocratiques : c'est un amusement raffiné que tous ceux qui ont de l'esprit peuvent pratiquer, autant les gens du monde que les poètes. On lisait les madrigaux dans les salons pour se divertir : c'est donc un genre oral surtout, ce qui explique que peu de madrigaux aient été conservés.

Épigramme : **petit poème satirique, terminé par une chute ou une pointe.** À l'origine, l'épigramme n'était pas satirique : dans la Grèce antique, elle était inscrite dans la pierre et faisait l'éloge des guerriers, des athlètes (proche de l'épithaphe). Elle s'est peu à peu transformée pour devenir une petite pièce de vers portant sur toutes sortes de sujets, traités sur un mode léger : l'amour, l'amitié, etc... C'est Catulle, puis Martial qui, les premiers, ont donné une tournure satirique à l'épigramme : elle devient alors un moyen privilégié d'attaquer un ennemi, de se moquer des gens et des moeurs. Cette attaque, cette moquerie se fait par le truchement d'un trait piquant, d'un mot d'esprit qui termine le poème. Ainsi, comme la satire et le pamphlet, l'épigramme est tournée vers une cible, elle témoigne de la même volonté de dégrader, de discréditer; elle cherche à agir sur le monde.

Élégie : Genre poétique qui se définit par son contenu plutôt que par sa forme, alors qu'au début, dans l'Antiquité, le terme *elegia* désigne seulement une forme : c'est un poème composé de distiques élégiaques (un hexamètre et un pentamètre), **c'est-à-dire d'un rythme boiteux qui s'oppose à la solennité du vers épique.** Les sujets de ces *elegiae* sont variés mais impersonnels : il est question de morale, de guerre, de politique, etc. (voir élégies de Callinos, Tyrtée et Solon); la subjectivité du locuteur demeure toujours en retrait; ce qui importe avant tout, c'est le message politique ou l'enseignement moral; les références à la mythologie sont nombreuses. Par la suite, à partir du III^e siècle av. J.-C., des poètes comme Callimaque et Philéas commencent à utiliser le distique élégiaque pour dire le sentiment amoureux...

C'est avec les poètes latins de l'époque d'Auguste (Gallus et Tibulle, entre autres), mais surtout avec les poètes de la Renaissance que l'élégie définit ses contours. Voici ses principales caractéristiques, qui resteront à peu près les mêmes à travers les siècles: **le sujet consiste en l'expression de sentiments intimes: peines liées à l'amour, douleurs de l'exil, angoisse du temps qui fuit, peur**

de la mort, etc.; le ton est tendre et mélancolique, l'élégie est une plainte; la subjectivité est fortement marquée (tout, le monde, la nature, l'Autre, existe en fonction du JE); les allusions à la mythologie sont courantes; la nature est omniprésente et est très souvent idéalisée; le poème est presque toujours lié à un destinataire (indiqué parfois dans le titre), qui est à l'origine de la souffrance du poète; le destinataire est souvent associé à la nature...Un idéal de pureté sous-tend l'élégie: le poète cherche à transcender ses malheurs, la médiocrité de son existence.

Lyrisme : Le poème lyrique se présente comme le lieu par excellence du JE, qui y manifeste sa relation au monde, à la nature, à l'Autre. Variations sur les thèmes de l'amour et de la mort, de la joie et de la douleur. La poésie lyrique garde, à travers toute son évolution, la même visée radicale : atteindre un au-delà du monde, un absolu. Le poète cherche, par des textes de forme savante ou populaire, à donner une portée plus grande à son expérience individuelle, à transcender sa condition d'être humain. Le lyrisme s'épanouit dans une société et dans une littérature qui accordent une grande importance à l'individu, à sa liberté d'expression et de passions. Il s'accommode mal des règles et des lois de la raison. Ainsi, il n'est pas étonnant qu'en France, aux XVII^e et XVIII^e siècles, il n'y ait pratiquement pas eu de poètes lyriques : la doctrine classique avait complètement étouffé le lyrisme (« *le Moi est haïssable* »).

C'est la Révolution française qui a fait renaître le lyrisme en faisant tomber les dogmes classiques et en annulant les hiérarchies; l'individu reprenait alors une place de premier plan. Le rôle et le statut du poète lyrique changent d'une époque à l'autre et d'une société à l'autre. Dans l'Antiquité, en Grèce et à Rome, le poète est engagé dans la vie de la communauté à laquelle il appartient. Il est sur la place publique et s'adresse directement à ses contemporains, il en est le porte-parole, le guide spirituel; il jouit d'un grand prestige, on le comble d'honneurs (ex.: Pindare). Au Moyen Âge, le poète lyrique occupe aussi une place de choix : il est au service des seigneurs, il écrit pour divertir une élite oisive. Mais au XIX^e siècle, en France, il peut devenir un solitaire, un exilé, un homme qui vit hors du monde, dans la pauvreté : c'est le poète maudit. Il occupe une place à part et n'est au service de personne (ex.: Baudelaire, Verlaine,

Rimbaud). Le cas de Victor Hugo, personnage très officiel, est un peu particulier. Encore de nos jours, le poète lyrique est refoulé dans les marges. Le rôle qu'il joue dans la société est considéré comme négligeable, insignifiant.

Origines : La poésie lyrique est issue des prières et des hymnes religieux. À ses débuts, elle avait pour fonction d'exprimer les sentiments d'un groupe, d'une collectivité. Elle était alors très proche de la musique, du chant. Quelques-unes des plus anciennes formes du lyrisme grec étaient des chants choraux : leur objet était la célébration des dieux, mais aussi et surtout des héros, des événements qui ont marqué la collectivité (ex.: les odes de Pindare, composées plus tard). À travers cette célébration, c'étaient les valeurs qui régissaient la collectivité que l'on exaltait. Les textes étaient donc empreints de morale, de sagesse.

Postérité : Le lyrisme a beaucoup évolué par la suite, autant dans le contenu que dans la forme. Il est devenu plus personnel, il s'est mis à exprimer les sentiments de l'individu. **Sapho** compte parmi les premiers poètes à avoir donné une place centrale aux événements intimes de l'individu. Mais son lyrisme gardait un caractère collectif : le poète, en parlant de lui-même, de ce qu'il vit, parlait au nom des autres. ... Le texte lyrique varie dans son contenu au gré des auteurs et des époques : il peut être philosophique ou métaphysique (interrogations sur l'être et sa présence au monde) comme chez Hölderlin, sensuel, en prise sur les sensations, sur la réalité concrète comme chez Horace ou Apollinaire, onirique comme chez Nerval etc

La forme que prend le texte lyrique est elle aussi très variable: chanson (couplets et refrain), sonnet, poème en vers réguliers, poème en vers libres, etc. Mais, à travers cette grande diversité de formes, le but de la poésie lyrique reste le même : exprimer les sentiments de l'individu, une vision du monde unique par un travail sur la langue, sur le rythme et les sonorités.

L'essentiel des définitions et historiques, éventuellement revus par moi, est issu du site <http://www.cafe.umontreal.ca/>